



Mairie de Neuvecelle

ETRE NEUVECELLOIS ET ECO-CITOYEN, C'EST AUSSI RESPECTER SES VOISINS

Nous voilà au début de l'été, période que l'on attend tous pour vivre à l'extérieur.
Afin d'apprécier pleinement cette belle période, il est utile de rappeler certaines règles de vie.



Prenons soin de nos jardins mais aussi de nos voisins. **Tous les outils de jardinage bruyants même électriques sont autorisés** du :

- Lundi au vendredi de 7h à 20h
- Samedi de 7h à 13h et de 15h à 20h
- Lundi de Pâques et Lundi de Pentecôte

Mais **interdits** les dimanches et jours fériés



Pensons à **trier nos déchets** et à ne pas les déposer sur la voie publique mais dans les containers prévus à cet effet.

Les cartons autres que ceux d'emballages ménagers ne sont pas destinés aux poubelles jaunes ni aux ordures ménagères mais vont à la déchetterie.



Pour tous nos déchets (verts et autres) **les feux ne sont pas autorisés**. Nous vous rappelons que la déchetterie de Lugin vous accueille **en été** du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h (fermée le mardi).

Sinon, pensons à composter.



Les nombreux actes d'incivilité et de vandalisme régulièrement constatés sur notre territoire ont un **coût pour notre collectivité**. Des centaines d'euros de nos impôts par an sont consacrés au salaire des agents de la commune obligés de réparer le manque affligeant de civisme de nos concitoyens.

La déchetterie de Lugin n'est pas si loin, quand vous prenez votre voiture pour déposer sauvagement vos déchets verts ou vos encombrants, faites quelques mètres de plus ...

ETRE ECO-CITOYEN ET NEUVECELLOIS, C'EST AUSSI ET AVANT TOUT FAIRE QUE LA NATURE SOIT BELLE.

La Commission Communication vous remercie.

Ne pas jeter sur la voie publique